



N° 46

Avril - Mai - Juin 2001

Bureau de dépôt :
Liège X

I. Introduction

Faisant partie intégrante du patrimoine industriel, le logement ouvrier représente, aujourd'hui comme hier, un élément constitutif de nombre de communes du Centre belge. Résidu d'un paternalisme affirmé ou maillon de la politique populaire d'accès à la propriété lancée par l'État dès 1889, ces maisons nous parlent. C'est à une première rencontre que vous êtes conviés.

II. Le règne de l'arbitraire

Pour remédier à la situation du logement ouvrier décrit le plus souvent comme constitué de maisons « basses, humides, resserrées, froides, sans air et sans lumière »¹, il est fait appel dès 1870 à une politique de grands travaux rappelant, dans les limites du cadre belge, l'hausmanisation. La comparaison des moyens se poursuit dans une comparaison de conséquences puisqu'il en découla un « mécanisme infernal engendrant impasses et taudis » : « On procède, au nom de l'hygiène, à la démolition de quartiers considérables, qui, de temps immémorial, étaient le domaine des travailleurs. C'étaient de véritables ghettos, et, il ne nous en coûte pas de le reconnaître, des foyers de maladies où la mort fauchait à coups répétés en temps d'épidémie ; la plupart du temps, l'air comme la lumière y faisaient défaut ; la malpropreté y régnait en souveraine et, chose plus grave et navrante, c'étaient aussi des sentines de vice et de précoce corruption. Mais enfin, malgré tous ces inconvénients, ces

BREF APERÇU DE QUELQUES LOGEMENTS OUVRIERS DANS LA RÉGION DU CENTRE BELGE

défauts, ces tares, le travailleur trouvait à s'y abriter et à y vivre. Or, il résulte de ces démolitions, qui certes, à certains points de vue, ont amené des améliorations réelles sous plus d'un rapport, qui ont aidé à créer 'l'esthétique des villes' [...] l'ouvrier s'est vu mis sur le pavé et qu'il dut passer par les exigences des logeurs et payer plus cher pour une chambre qu'il ne payait auparavant pour 2 et même 3 chambres. Alors ainsi, la spéculation a exploité ce lamentable état de choses et la fièvre des enclos, des agglomérés, des 'bataillons carrés' est venue à sévir »².

La spéculation dans le secteur immobilier se présente sous deux aspects : la maison de rapport et les impasses (également appelées coronas ou enclos). La première présente, de l'extérieur, des similitudes avec les demeures bourgeoises du siècle dernier. En réalité, elle est divisée en petits appartements loués séparément, ce qui engendra, parfois, et même souvent, selon la règle du jeu de la spéculation, des situations déplorables. Il reste que la construction la plus représentative du phénomène de la spéculation consiste, en principe, en une rangée de petites maisons identiques d'un étage érigées les unes à côté des autres le long d'un couloir d'accès commun formant impasse : nous retrouvons ici la définition classique des coronas. Les entrepreneurs ont toujours recherché l'implantation permettant de construire le plus grand nombre possible de maisons de plan rectangulaire,

construction plus économique, sur le terrain disponible. Une telle démarche les conduit à diffuser un plan-type : issue unique sur la ruelle, où se trouvent la pompe à eau et les installations sanitaires communes.

La construction de ces parcelles intérieures dissimule, derrière des façades à l'allure bourgeoise, l'existence d'une ville dans la ville. Ce type de disposition n'est pas anodin. En effet, la construction sur un terrain intérieur permet aux entrepreneurs d'échapper à tout contrôle communal. En effet, jusqu'en 1844, seuls les plans de façade des constructions jouxtant la voie publique devaient être soumis à l'approbation communale. Toute construction érigée sur terrain privé échappait donc à cette réglementation³. Suprême ironie, ce sont ces spéculateurs misant et vivant de la misère ouvrière, qui furent les premiers à s'intéresser au logement de cette population. Ce fait revêt une grande importance, car toutes les réflexions ultérieures se baseront sur les premiers types de logements érigés.

III. L'ouvrier propriétaire

Amener l'ouvrier à devenir propriétaire comble tous les vœux de la classe dominante. En effet, la propriété favorise l'épargne et permet de mieux contrôler l'utilisation de son budget. De plus, la maison industrielle, entourée d'un jardin, procure un supplément de ressources si les familles ouvrières entretiennent un

potager, après leurs heures de travail. Enfin, en préservant l'intimité et l'unité de la famille, elle s'oppose à la promiscuité et à l'entassement malsain des grands immeubles. La propriété apparaît donc comme le symbole de l'ordre et du respect de la paix sociale. Les catholiques critiquent la politique des expropriations par zones, la paix sociale ayant tout à gagner du rapprochement des classes. Il ne faut surtout pas reléguer l'ouvrier dans les faubourgs. Les libéraux, quant à eux, s'opposent au mélange social et préconisent l'établissement de l'ouvrier dans les quartiers périphériques, où le terrain est moins cher, ou à proximité des usines. L'action est laissée à l'initiative privée ou industrielle. Il n'est pas question d'une intervention directe de l'État, qualifiée d'utopie socialiste. Pour les socialistes, le problème est, depuis toujours, mal posé, car «il ne s'agit pas de rendre le locataire propriétaire de son habitation, là n'est pas la solution, mais de lui procurer un logement convenable et à des conditions exceptionnelles, c'est-à-dire au prix coûtant. [...] Si tous les ouvriers gagnaient de bons salaires, s'il n'y avait plus de malheureux, il n'y aurait plus de logements insalubres, de bouges infects»⁴. Pour les ouvriers, l'accession à la propriété représente un réel progrès, car elle les libère de la sujétion au propriétaire, elle leur offre de meilleures conditions de vie et constitue une sécurité envers la maladie, le chômage, la vieillesse. La tactique employée veut donner l'illusion à la classe ouvrière que par le biais de l'accession à la propriété, elle entre dans les rangs capitalistes, tout en lui faisant adopter un mode de vie «petit bourgeois». Le maître d'œuvre de cette poli-

tique fut la loi du 9 août 1889 laquelle au moyen de mesures financières (droits d'enregistrement et notariés réduits) et incitatives (création d'un réseau de sociétés locales de crédit agréées par la Caisse générale d'épargne et de retraite octroyant des prêts au taux d'intérêt réduit et à la durée prolongée et établissement de comités de patronage locaux devant servir d'intermédiaires) vise à lancer ce mouvement d'accession populaire à la propriété.

IV. Dans le Centre

a. Des industriels

Hors des villes, c'est essentiellement le patronat qui se trouve à la base des corons et des cités bâties autour des lieux de production. Chaque activité - principalement les charbonnages et les verreries dans le Centre - modèle à sa manière le paysage industriel et dès lors conçoit d'une façon spécifique le logement de ses ouvriers en tenant compte des besoins en main d'œuvre, des impératifs de la localisation, des nécessités de la fabrication... Sont ici repris trois réalisations charbonnières.

La famille Warocqué

Sur les terrains achetés en 1816 par Nicolas Warocqué, il est possible de compter, en 1837, 23 maisons dont 4 à la «Fontaine minérale», 6 dans l'ancienne remise du château et 11 le long du «pavé» de Morlanwelz⁵. Les charbonnages de Mariemont construisent des habitations ouvrières individuelles près de la future gare de Mariemont. Les premières bâtisses de la cité de l'Olive datent de 1854 et se dressent sur le terrain de l'ancienne abbaye de l'Olive dont les anciens bâtiments furent totalement détruits. Les nouvelles habitations, toutes tracées sur un même plan, comprennent une cave, trois pièces au rez-de-chaussée, deux chambres à coucher à l'étage, un grenier et un jardin d'environ trois ares où sont renvoyés les lieux d'aisance. Ces maisons sont édifiées par groupe de quatre ou de six et disposent, ensembles, d'un four à pain. Le toit est en ardoises, les murs badigeonnés à la chaux, tous les ans, et le soubassement de goudron, mesure d'hygiène qui permet aussi d'éviter l'aspect lugubre de la plupart des corons.



Cité de l'Olive à Morlanwelz, photo A. Godart.



Cité de L'Olive, photo J. Miller.

Malgré l'aspect idyllique des réalisations entreprises par Warocqué, des critiques ne tardent pas à se faire entendre. Certaines rumeurs prétendent que l'ouvrier, habitant au sein des maisons construites par le charbonnage, ne jouit d'aucune liberté, ainsi il ne peut lire de journal contraire à la conviction de son patron ou aller acheter son pain là où il le souhaite. Il est vrai que lors de grèves, les ouvriers ayant eu une conduite non conforme à celle attendue par l'industriel, ont été surveillés et certains sommés de quitter la maison du charbonnage⁶.

Bois-du-Luc

En 1807, la Société des charbonnages de Bois-du-Luc et d'Havré, héritière de l'ancienne Société du Grand Conduit, voit le jour. L'implantation de machineries au sein de cette société en développe l'ampleur et favorise un accroissement de main-d'œuvre. L'exemple de la cité du Grand-Hornu a, très certainement, influencé les responsables de Bois-du-Luc. Ainsi, de 1838 à 1853, une cité, Bosquetville, s'érige sur le site.

Cet ensemble de 166 maisons, chiffre de départ, s'agrandit le long d'une forme en trapèze

divisée en quatre parties égales suivant les plans médians et à l'intérieur desquelles l'espace libre se divise en autant de jardins qu'il n'y a de maisons. Cette disposition leur vaut le nom de « carrés ». À partir d'un carrefour central, quatre rues partagent les carrés. Au Nord, la rue du Nord, munie d'une fontaine décorative; la rue du Midi, au sud, est bordée d'une double rangée d'arbres; les deux autres rues sont celles du Levant et du Couchant. Les rues annexes portent le nom des fosses du charbonnage. La maison d'administration est placée au sud de façon à dominer la cité. Au nord, des ateliers, la tour d'extraction d'un puits et diverses autres installations industrielles clôturent le domaine.

Le rez-de-chaussée est éclairé par une, parfois deux, fenêtres présentant une forme de demi-lune, dont le bois, fixé au mur, est divisé en neuf carreaux. Afin d'aérer la pièce, un des carreaux est remplacé par un système de clapet. Le plan type de la plupart des maisons est le suivant : au rez-de-chaussée, une salle commune, une chambre, une cuisine; l'étage comprend deux chambres disposant respectivement d'une ou de deux

fenêtres en façade. De plus, chaque habitation est dotée d'un jardin. La cité comprend, en outre, un service médico-chirurgical, une fontaine, un parc, des jardins, une salle des fêtes, une boucherie, un moulin à farine, une brasserie et une école primaire⁷.

Les charbonnages de Mariemont-Bascoup

Les charbonnages de Mariemont-Bascoup ont également pris des initiatives en faveur du logement de leurs ouvriers. Ces sociétés ont envisagé le problème du logement de leurs ouvriers sous deux angles : soit encourager l'achat de terrains et la construction des maisons par les ouvriers eux-mêmes, au moyen d'avances de fonds, sans intérêt et remboursables à long terme; soit construire, elles-mêmes, des maisons qu'elles loueraient ensuite à bas prix. En 1873, la société de Mariemont possède 261 maisons et celle de Bascoup, 157. Leur plan s'avère constant : au rez-de-chaussée, une grande chambre d'habitation, une chambre plus petite (servant de cuisine ou de buanderie) et une chambre à coucher; à l'étage, deux chambres à coucher et un grenier; l'ensemble comprend aussi une cave, un jardin et diverses dépendances. Les maisons sont disséminées par groupes de 4 ou de 6. Elles se louent 6, 50 francs par mois, l'éclairage au gaz compris. Les jardins s'étendent, environ, sur 3 ares de superficie. Les dépendances (trous à fumier ou lieux d'aisance) sont séparées du corps du logis. Un groupe de huit maisons dispose d'un four. Le toit des habitations est en ardoises. Tous les murs sont badigeonnés à la chaux chaque année. L'intérieur des habitations est repeint tous les

cinq ans et des réparations effectuées à l'entrée d'un nouveau locataire. Le prix de la location, en 1884, s'élève à 7, 50 francs, soit 90 francs par an. En 1884, les deux sociétés détiennent quelques 550 maisons qu'elles ont construites et qu'elles louent. Plus de 3 000 mille personnes y habitent et l'offre ne suffit pas pour répondre aux demandes. Cette disproportion prend une telle ampleur que l'administration des sociétés est bientôt obligée de tenir un registre par ordre d'inscription. Une telle action constitue un pur acte de bienfaisance. En effet, le prix de chaque maison (terrain non compris) s'élève à, plus ou moins, 3 400 francs. Le loyer représente donc un intérêt de 2, 5 % dont il faut déduire les coûts d'entretien et de réparations. La construction de 550

maisons a ainsi absorbé 2 000 000 de francs, capital dont les sociétés ne retirent qu'un faible intérêt.

Le système de vente de maisons toutes bâties ne rencontre que peu de succès. En 1884, le système législatif n'accorde en effet pas encore de faveurs fiscales à l'ouvrier achetant sa maison, de sorte que les frais de mutation, considérables, détournent les travailleurs de ce mode de placement. Ils préfèrent construire, eux-mêmes, leur logis. Les sociétés utilisent alors un procédé permettant de faciliter la construction d'un logement par l'ouvrier, lequel exige que celui-ci possède son terrain, dégrevé de toute charge hypothécaire. Si cette condition est remplie, si le montant du salaire s'avère suffisant, si les renseignements

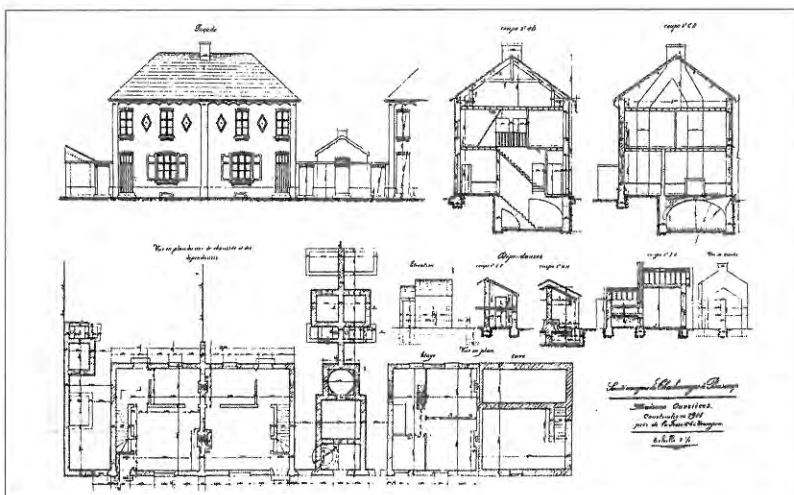
pris sur la personne se montrent satisfaisants..., le charbonnage lui prête, sans intérêt, une certaine somme remboursable en un temps relativement court (10 ou 12 mois), au moyen de retenues sur le salaire.

Comme cette somme est, évidemment, inférieure au coût moyen des bâtisses, qui peut être estimé à environ 4 000 francs (terrain compris), les ouvriers emploient toutes sortes de moyens annexes afin de diminuer la première dépense de construction : ils fabriquent eux-mêmes leurs briques, ils achètent des matériaux au rabais, ils obtiennent des délais de paiement, ils montent eux-mêmes les murs de leur bâtisse les jours de chômage ou lors de temps libres, toute la famille s'engage dans cette entreprise... Avec ce système, dès 1884, il s'érige, annuellement, quelque 40 maisons. La même année, 24 % des ouvriers adultes répondent au statut de propriétaires.

À partir de 1884, le nombre de maisons détenues par les sociétés n'augmente plus. Les charbonnages mettent à la disposition de leurs ouvriers, afin de les acquérir, les maisons de plus de deux cités ouvrières. Les acquéreurs peuvent n'en payer que le tiers et même, dans les cas exceptionnels, que le quart du prix débattu suivant l'état de conservation de la maison, la dimension et la situation du jardin. Pour le reste du prix, ils obtiennent un délai de 5 à 6 ans moyennant le paiement de l'intérêt de la somme due à raison de 3, 5 % l'an. Il s'agit du taux auquel ils peuvent obtenir un emprunt d'une société d'habitations ouvrières profitant des avantages conférés par la loi du 9 août 1889. Les ouvriers acheteurs jouissent aussi des



Cité construite à Trazegnies vers 1850 par les Charbonnages de Bascoup, à proximité du siège d'extraction n°5, photo ACL Bruxelles.



Plans de maisons construites à Trazegnies, en 1901, pour les Charbonnages de Bascoup.

faveurs fiscales inscrites dans cette loi et il leur est possible, simultanément, d'acquérir du charbonnage l'avance d'une somme remboursable en 10 mois, sans intérêt, par voie de retenue sur le salaire.

Ces conditions ont permis l'acquisition de 42 maisons faisant partie de la cité ouvrière de Mariemont et de 104 sises en la cité de Bascoup. Les sociétés ne disposent donc plus, en propriété, que de 342 bâtisses. Le système des prêts sans intérêt, consentis en vue de la construction de maisons par les ouvriers, s'amplifie. En 1889, le fonds de roulement, consacré à cette fin par les deux sociétés, atteint 200 000 francs. En principe, les prêts ne sont consentis qu'aux ouvriers qui ne possèdent pas encore leur maison, ou à ceux qui veulent agrandir ou modifier la leur, ou encore acquérir un terrain contigu à la leur.

b. Les initiatives consécutives à la loi du 9 août 1889

Diverses initiatives concrétisent la loi du 9 août 1889 : ainsi, la création d'un comité de patronage pour l'arrondissement de Thuin en 1890, l'institution d'une société anonyme «Le crédit ouvrier des cantons de Seneffe et de Fontaine-l'Évêque» en 1892 (destinée à accorder des prêts en vue de la construction ou de l'achat d'immeubles réservés à des habitations ouvrières. L'actionnaire le plus important en était la Société charbonnière de Bascoup et parmi, les fondateurs, il est possible de relever le nom de Raoul Warocqué)⁸.

En ce qui concerne les sociétés de crédit, nous pouvons signaler la création des sociétés suivantes : «Le Crédit

d'Anderlues» à Anderlues, «La Maison ouvrière Saint-Géry» à Houdeng-Goegnies, «La Maison ouvrière» à La Louvière, «Chaque's maison» au Roelux et la «Société anonyme de Saint-Éloi» à Morlanwelz.

Les comités de bienfaisance, fondés par la loi du 9 août 1889, permettent la réalisation de quelques projets.

Ainsi, des succursales de la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite, fondée en 1865, sont installées à Binche (1866) et à Strépy-Bracquegnies (1868). À Morlanwelz, 8 logements sont bâtis grâce à la bienfaisance; les Aumôniers du Travail ouvrirent, en novembre 1895, les Hostelleries ouvrières, pouvant abriter 20 personnes et Valère Mabile⁹ participe à l'ouverture des Hôtelleries du Centre dès 1899, hébergeant quelques 125 ouvriers.

Au niveau des comités de patronage, trois cantons judiciaires en sont pourvus : celui de Binche/ Merbes-le-Château, celui de La Louvière/ Le Roelux/ Soignies et celui de Fontaine-L'Évêque/ Seneffe/ Marchienne-au-Pont.

Deux sociétés de constructions immobilières voient le jour : celle de Ressaix en 1895 «la Société d'habitations ouvrières de Ressaix-Leval-Péronnes» à l'initiative des charbonnages de Ressaix (elle construisit 257 logements) et celle du Roelux, «La maison



Maison construite à Carnières, rue du Tram.

Rhodienne», en 1901. Quelques réalisations issues de ces sociétés de crédit subsistent aujourd'hui : à La Louvière, l'avenue du Rêve d'Or; à Houdeng-Goegnies, la rue V. Juste; à Anderlues, les maisons de la route de Charleroi.

c. Les réalisations émanant de privés

Quelques réalisations émanant d'initiatives privées peuvent également être indiquées : ainsi les maisons de logement.

Ces dernières, aussi appelées cantines, se situent habituellement non loin des gares. Elles consistent en des chambres annexées, le plus souvent, à un débit de boissons ou en un immeuble disposant de plusieurs chambres garnies. Les cantines logent 10 % du personnel du site de Bois-du-Luc de 1854 à 1923. Il est possible d'en rencontrer à Ressaix, à La Louvière (82 logements de ce genre, avec 380 logeurs, en 1898), à Bracquegnies (65 logements, avec 350 logeurs, en 1898) ou à Maurage.



Groupe de maisons situées au Rœulx, avenue du Peuple. Réalisation de la SA de construction «La Maison Rhodienne».

VI. Conclusion

La problématique du logement ouvrier naît au XIX^e siècle et n'est toujours pas terminée aujourd'hui. Qu'il soit érigé par le patronat avec la cohorte de vicissitudes que cela peut comporter ou financé à partir des mesures édictées par le gouvernement dès 1889, l'ha-

bitat ouvrier ne connaît une certaine liberté qu'après la première guerre mondiale, pour émerger véritablement après la Libération. Vestiges du passé, ces maisonnettes sont habitées par une population plus ouverte. Qu'il s'agisse de jeunes couples, de pensionnés, d'ouvriers, de chômeurs, d'employés, un processus

d'appropriation s'est mis en route lequel doit encore s'accompagner d'une véritable démocratisation de l'accession à la propriété pour tous et dès lors d'une liberté de choix.

Véronique FILLIEUX
Université catholique de Louvain

NOTES

1. Commission médicale du Hainaut, dans *Enquête sur la condition des classes ouvrières et sur le travail des enfants*, t. III, Bruxelles, Ministère de l'Intérieur, 1846. p. 5.

2. BUSE (J.), *Feuillets détachés de l'histoire de l'habitation ouvrière*, dans *Revue générale*, t. LXXII, n°2, 1900 pp. 625-626.

3. Cf. DUCPÉTAUX (É.), *De la mortalité à Bruxelles, comparée à celle des autres grandes villes*, Bruxelles, 1844, p. 64.

4. BERTRAND (L.), *Le logement de l'ouvrier et du pauvre en Belgique*, Bruxelles, Paris, Bertrand, La Revue Socialiste, 1888, p. 287.

5. Cf. VANDENEYDE (M.), DARQUENNE (R.), *Les débuts de la société de Mariemont (1801-1840)*, dans *Annales du Cercle Archéologique et Folklorique de La Louvière et du Centre*, 1966, t. IV, p. 68.

6. Cf. VANDENEYDE (M.), *La vie quotidienne de grands bourgeois au XIX^e siècle : Les Warocqué*, Mariemont, Musée royal de Mariemont, 1989, p. 72, p. 139, p. 257.

7. Cf. ROELANTS DU VIVIER (F.), *Bois-du-Luc, une cité industrielle/een industriewijk*, dans *La Maison d'Hier et d'Aujourd'hui*, 1973, n° 20, pp. 5-6, p. 8.

8. Cf. ROLIN (H.), *Histoire d'un siècle d'efforts pour améliorer la condition des travailleurs : Les institutions ouvrières des charbonnages de Mariemont et de Bascoup*, Bruxelles, E. Bruylants, 1903, pp. 38-44, pp. 125-129, pp. 132-133.

9. MABILLE Valère : né à La Louvière le 14 août 1840, décédé le 17 mars 1909; suit les cours préparatoires aux examens d'ingénieur des mines; reprend une entreprise métallurgique établie à Morlanwelz; se marie avec Henriette van Hoegaerden le 29 août 1869; modernise sa fabrique et recherche de nouveaux débouchés [forge à Bilbao, chemin de fer en Italie, filiale en Hongrie...]; crée, en 1887, une société de secours mutuels; puis établit des écoles libres à Morlanwelz [école gardienne, école primaire pour garçons, école primaire pour filles, école ménagère et professionnelle]; collabore à l'instauration de la caisse des pensions du «Bon grain»; établit le dispensaire et l'orphelinat Sainte-Madeleine; contribue à l'obtention, le 27 octobre 1890, du statut de société anonyme pour la société de prêt pour habitations ouvrière Saint-Éloi; fonde, le 7 mai 1899, les hôtelleries du Centre, dans HAILLOT (Cmdt C.), *Un grand laborieux chrétien, Valère Mabilille 1840-1909*, Bruxelles, 1913, p. 3, pp. 9-10, pp. 58-62, pp. 71-74, p. 91

LE «CENTRE HISTORIQUE MINIER DE LEWARDE» : PROBLÉMATIQUE DE L'IMPLANTATION D'UN MUSÉE DANS UN ANCIEN SITE INDUSTRIEL

LE BASSIN MINIER

Le 21 décembre 1990, les Houillères du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais fermaient leur dernier puits d'extraction du charbon, mettant fin ainsi à trois siècles d'histoire de la région.

La véritable histoire du bassin minier commence avec Jacques DESANDROUIN qui, en 1716, entreprend des recherches dans la région de Valenciennes, prolongement naturel du riche gisement houiller déjà en exploitation à cette époque en Wallonie. Après une vingtaine d'années de laborieux forages, il trouve à Anzin, le 24 juin 1734, une importante veine de charbon gras d'excellente qualité.

Au cours de son histoire ce bassin minier se déplacera d'Est en Ouest, du Nord au Pas-de-Calais où le charbon sera découvert à Oignies en 1852. Le bassin s'étendra de Valenciennes à Bruay, en englobant les régions de Douai (Nord), Lens et Béthune (Pas-de-Calais) sur une longueur d'environ 120 km mais

sur une faible largeur qui n'excède jamais 12 km.

Ainsi, le bassin minier recouvre environ 1/12^e de la superficie totale du Nord/Pas-de-Calais.

Son évolution d'Est en Ouest s'accompagnera d'une descente de plus en plus profonde, les puits de l'Est ne descendant guère au-delà de 500 m, les puits les plus profonds de la région de Lens seront creusés jusqu'à 1200 m.

Au total, ce sont deux milliards de tonnes de charbon qui seront extraites de ce bassin minier, la plus forte activité se situant autour des années 1930 à 1960 où 200 000 personnes en moyenne seront employées à l'extraction d'environ 30 millions de tonnes par an.

De la fosse Delloye au Centre Historique Minier de Lewarde

La fosse Delloye

L'exploitation commence en 1931, au moment de l'apogée du bassin minier.

Les chantiers les plus profonds sont creusés à 480 m mais les résultats de l'exploitation de cette fosse restent faibles. C'est la raison pour laquelle la décision est prise de fermer cette fosse dès 1971.

La genèse du Centre Historique Minier de Lewarde

C'est la conviction d'un homme, passionné d'histoire, M. Alexis DESTRUYS, alors Secrétaire Général des Houillères du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais, qui va petit à petit imposer l'idée de préserver un site minier qui pourra conserver l'histoire de cette épopée de la mine dans le Nord/Pas-de-Calais.

L'idée d'un musée, en pleine période d'activité industrielle, est d'abord vivement écartée par la direction des HBNPC mais le concept de Centre Historique Minier, qui comprendrait aussi un Centre de recherches liées à l'exploitation minière et à l'énergie séduit plus les Houillères qui vont d'une part, accepter de préserver la fosse Delloye et d'autre part y détacher une petite équipe chargée de récupérer, au fur et à mesure de la fermeture des fosses, du matériel, des machines, des outils et aussi les archives de ces fosses.

C'est donc l'entreprise elle-même qui est à l'initiative de la conservation de sa mémoire et c'est sans aucun doute l'une des clés de la réussite du Centre Historique Minier.

Les Houillères vont poursuivre cette œuvre de collecte jusqu'en 1982, date à laquelle l'entreprise se tourne vers l'Etat et les Collectivités Locales pour créer une association de type loi 1901, dont l'objectif est de conserver le patrimoine et la culture du bassin minier Nord/Pas-de-Calais.



La salle des pendus d'origine de la fosse Delloye. © Centre Historique Minier de Lewarde.

L'association est créée le 4 juillet 1982 et va regrouper quatre partenaires qui vont financer le projet à parité : les HBNPC, l'Etat (Ministère de la Culture), la Région Nord/Pas-de-Calais et le département du Nord.

Le Centre comprend les trois structures complémentaires prévues : un musée de la mine, un Centre de Culture Scientifique et Technique de la Mine et de l'Energie et un fonds d'archives. A sa création, il rassemble déjà 7 000 objets et près de 50 000 documents.

Des travaux d'aménagement sont programmés sur deux contrats de plan successifs entre la Région, l'Etat et le département du Nord. De 1984 à 1994, ce sont 35 millions de Francs de travaux, qui seront investis à Lewarde.

L'implantation d'un musée de société sur un site minier : la recherche permanente des meilleurs compromis

Les influences majeures de la conception du projet

Un musée de société, lieu où une société s'exhibe, se veut souvent le témoin des actions, des événements et des passions qui ont traversé tout un corps social. Mais en même temps, il est le reflet de la société qui le constitue. **Il est donc inéluctablement le lieu d'une double exhibition.**

Le Centre Historique Minier de Lewarde n'a pas échappé à cette règle et l'on y retrouve aujourd'hui deux influences majeures qui ont marqué son originalité.

Il s'agit d'abord de celle de l'architecte qui a entrepris les premiers travaux d'aménagement et qui, considérant que



Vue de la fosse Delloye en activité. © Centre Historique Minier de Lewarde.

les grands sites industriels sont aux XIX^e et XX^e siècles ce que les cathédrales furent au moyen-âge, a créé pour la mise en valeur du site ces grandes voûtes monumentales en plein cintre, qui cassent en certains endroits du site la sobriété de l'architecture industrielle.

L'autre influence déterminante est celle de l'entreprise, qui a accompagné l'implantation du Centre jusqu'en 1990 et a privilégié largement l'histoire des techniques au détriment de l'histoire des hommes. Il est vrai que l'entreprise ne se sentait peut-être pas tout à fait à l'aise dans l'exposé des conditions de travail des hommes de la mine.

Toutefois, il faut convenir aussi que si ce sont les objets qui ont constitué la préoccupation principale des premiers initiateurs du musée, c'est aussi parce qu'il y avait urgence à les préserver. En effet, un puits de mine se ferme, se bouche et disparaît en quelques mois. Grâce à cette importante collecte réalisée par l'entreprise houillère, le musée est à la tête d'une collection de plus de 15 000 objets dont la plupart sont présentés in situ, de 2,5 km d'archives, de 10 000 livres et d'un fonds iconographique

qui est sans doute le plus riche d'Europe puisqu'il comprend 550 000 documents photographiques et environ 1 000 films.

Le choix difficile des compromis

Cette implantation d'un musée sur le site d'une ancienne activité industrielle doit obéir à deux règles essentielles : celle du maintien du site dans sa plus grande authenticité et celle de l'accueil du plus grand nombre de visiteurs, sur un parcours didactique le plus riche possible et dans le plus grand confort.

Souvent, ces deux règles sont tout à fait contradictoires et, en ce qui concerne une ancienne fosse de mine, le pari paraît parfois impossible. Il s'agit donc le plus souvent de trouver le meilleur compromis possible et cette recherche passe par quatre types d'interventions architecturales : les destructions, les restaurations, les transformations ou les constructions nouvelles.

Les destructions

A Lewarde, seuls deux éléments architecturaux ont disparu : le château d'eau du réseau ferroviaire et le dépôt de munitions, mais ce n'était pas des éléments architecturaux



Vue générale du Centre Historique Minier. © Centre Historique de Lewarde.

caractéristiques d'une fosse de mine et ils ne manquaient donc pas pour la compréhension de l'ensemble du site.

Les transformations

Les transformations sont, elles, indispensables si l'on veut implanter des parcours scénographiques et des lieux de rassemblement des publics.

Le compromis consiste dans ce cas à conserver l'architecture extérieure pour la cohérence de l'ensemble et à transformer l'intérieur des bâtiments qui ne sont pas représentatifs du mode de fonctionnement du site.

C'est ainsi qu'à Lewarde, la salle de bains des ingénieurs et des cadres, qui était composée de douches individuelles et d'armoires métalliques, a été transformée en salle d'expositions permanentes qui présente aujourd'hui une exposition générale sur la mine et prépare le visiteur à la découverte du circuit minier.

De même, l'espace garage à vélos contigu à la salle des pendus a été transformé en galerie d'expositions temporaires.

Enfin, lorsqu'un dispositif est typique de l'activité industrielle du site mais prend beau-

coup trop de place, le compromis consiste à ne conserver qu'une partie de ce dispositif, indispensable à la compréhension de l'ensemble mais dont il n'est pas utile de conserver le volume initial : c'est le cas pour la salle de bains des mineurs dont une partie seulement a été conservée, pour laisser la place à l'aménagement d'un lieu de regroupement des visiteurs : l'auditorium. Le maintien au plafond de l'ensemble des rails d'accrochage des chaînes permet au visiteur de se rendre compte du volume initial de ce dispositif.

Une autre transformation, beaucoup plus radicale encore, est celle de l'ancienne scierie, transformée en restaurant. Ce bâtiment industriel à l'écart du carreau de fosse, n'était pas un élément typique d'une fosse de mine, son architecture extérieure a donc été préservée et restaurée à l'identique mais à l'intérieur a été aménagé en restaurant pour le grand plaisir du visiteur.

Les restaurations

Le troisième cas de réflexion concerne les restaurations des biens mobiliers ou immobiliers : il s'agit de conserver non seulement les bâtiments mais aussi tous les objets techniques qu'ils renferment.

Lorsque la restauration s'applique aux structures extérieures, elle ne pose guère de difficultés : il s'agit de respecter les choix des matériaux et des modes de construction.

Par contre, à l'intérieur des bâtiments, les circuits de visite imposent des aménagements spécifiques, notamment pour garantir la sécurité des publics.

Quant aux machines, il est essentiel de les restaurer et de les conserver en état de fonctionnement d'abord, pour en assurer une maintenance permanente, ensuite, pour accentuer la compréhension de leur fonction dans la chaîne du travail, et enfin, pour créer l'émotion liée à la perception des sens : le mouvement, le bruit, l'odeur...

Un grand moment d'émotion est ainsi intervenu en 1995, à l'occasion de la réouverture du bâtiment du puits n° 2 et de la remise en fonctionnement de la machine d'extraction. Le machiniste qui avait arrêté cette machine en 1971 était présent, et c'est lui qui, 24 ans après, a actionné à nouveau les commandes de la machine.

Cette restauration des machines permet aujourd'hui au visiteur de découvrir un site "animé", un site qui a donc au sens propre retrouvé son âme et cela permet par exemple de relativiser les bruits émis par ces différentes machines et de bien appréhender les conditions de travail. Les visiteurs sont toujours surpris de l'intensité du bruit des marteaux-piqueurs pourtant modestes en taille, par rapport au silence de la gigantesque machine d'extraction.

Les constructions nouvelles

Les constructions nouvelles peuvent être de deux types : les structures ajoutées et les structures reconstituées.

A Lewarde, une seule structure a été ajoutée : la verrière qui abrite des machines d'un autre type que celles conservées in situ ; c'est le cas par exemple pour une machine d'extraction à vapeur.

L'arrivée de ces machines à Lewarde a nécessité un lieu d'exposition qui n'existait pas. L'architecte a donc créé ce lieu de toutes pièces mais la forme de son architecture et le matériau employé, le verre, permet à cette structure de bien s'intégrer au site et de conserver, par transparence, l'implantation originelle. De plus, la couleur claire employée pour la peinture des structures métalliques est totalement différente de la couleur foncée des superstructures métalliques de la fosse Delloye, ce qui montre bien qu'il s'agit d'un élément rapporté.

La question des reconstitutions est tout autre et c'est là que le débat est le plus ouvert et les querelles d'écoles les plus vives. Il est évident que la reconstitution supplée la conservation et la restauration : on ne reconstitue que ce qui a disparu ou ce qu'il est impossible de maintenir. C'est une question qui s'est présentée fréquemment à Lewarde puisqu'il s'agit de présenter au public des éléments d'une histoire qui a duré près de trois siècles.

En ce qui concerne la reconstitution des lieux historiques, il n'est pas utile de s'y attarder puisque c'est le cas le plus fréquent rencontré par tout lieu de conservation de la mémoire. Citons simplement la reconstitution à Lewarde des bureaux de la fosse en 1935 (bureau du Directeur, bureau des géomètres ou bureau comptable), ou encore celle d'un estaminet en 1884. Chacune de ces reconstitutions, effectuées avec des

objets authentiques et quelques mannequins, est complétée par une exposition permanente.

Il est par contre, plus intéressant de s'attarder sur le traitement des chantiers du fond, qui forment le cœur même du musée et constituent le lieu le plus attractif pour le visiteur : 450 mètres de galeries reconstituées à l'identique, avec 10 chantiers d'extraction du charbon du début du siècle aux années 90.

Le premier souhait d'un concepteur de musée de la mine est de conserver en l'état les galeries du fond pour pouvoir les présenter in situ au visiteur. Ceci avec deux objectifs précis : celui de conserver au site la plus grande authenticité et celui de répondre à l'attente d'émotion de la part du public.

En effet, descendre au fond de cette terre, c'est participer un peu à cette épreuve qui attendait chaque jour les mineurs : une sorte de descente aux enfers.

Cette appréhension de la descente est donc l'un des éléments forts du plaisir du visiteur. Le visiteur se fait peur et

au fond, aime beaucoup cette peur qu'il se fait. Les guides, anciens mineurs, le savent bien d'ailleurs, et jouent de cette appréhension pour accentuer encore le plaisir du visiteur. Ainsi, les consignes de sécurité imposent pour les guides de préciser avant la visite des chantiers du fond, que la descente est simplement simulée mais les visiteurs ne souhaitent pas le savoir et préfèrent découvrir la vérité à la sortie des galeries. Il se crée donc une sorte d'accord tacite entre le visiteur et le guide et ce dernier laisse croire au visiteur qu'il va descendre à 480 mètres de profondeur à la vitesse de 8 mètres par seconde.

Pour continuer sur les reconstitutions, nous avons été consultés au Centre pour un projet de création de musée de la mine dans un ancien puits, dans un pays de l'Est, où le visiteur pouvait descendre effectivement à 140 mètres de profondeur dans des galeries de circulation, c'est-à-dire celles où circulaient les trains mais sans visiter de chantier d'extraction du charbon.

Nous avons mis en avant que cette visite ne permettait absolument pas de comprendre



La machine d'extraction du puits n°2 de la fosse Delloye au Centre Historique Minier. © Centre Historique Minier de Lewarde.

l'exploitation du charbon et que, par ailleurs, ce dispositif était très lourd et très coûteux pour un objectif très limité. Nous avons eu quelques difficultés à nous faire entendre dans la mesure où le seul but recherché par le futur responsable du musée était de permettre au visiteur de vivre l'émotion d'une descente et que leur émotion était authentique, alors que celle que nous procurons à Lewarde était simulée.

Mais à jouer à fond la carte de l'authenticité et à ne viser que l'émotion, ce musée accueillait 2 000 visiteurs par an, alors que nous en accueillons environ 135 000 à Lewarde, qui peuvent comprendre, dans la reconstitution de nos dix chantiers du fond, l'évolution des techniques d'exploitation du charbon sur un siècle, de la fin du XIX^e à la fin du XX^e.

Nous sommes donc convaincus que, dans la

mesure où la démarche est intellectuelle avant d'être émotionnelle et que la culture minière doit être accessible au plus grand nombre, la solution qui a été retenue de reconstituer en surface 45 m de galeries, avec des matériaux authentiques est la plus satisfaisante. D'autant que l'émotion est assurée avec succès par la simulation de descente et que l'ensemble du dispositif est très économique.

La restructuration du Centre Historique Minier

Dans la mesure où le Centre a atteint aujourd'hui sa capacité d'accueil maximale, un programme de restructuration architecturale et muséographique a été lancé.

Une première tranche de travaux consiste cette fois en des constructions nouvelles : un bâtiment neuf regroupera l'accueil, la cafétéria, la boutique, un auditorium et des salles de réunion, alors que le bâtiment

qui abrite actuellement la boutique sera réaménagé pour l'administration et une salle d'expositions temporaires. Un nouveau bâtiment est également prévu pour les ateliers.

Une deuxième tranche de travaux permettra, outre l'installation de nouvelles expositions permanentes, le réaménagement en boucle du circuit minier, pour renforcer encore l'authenticité du parcours du visiteur.

Enfin, le triple objectif de cette restructuration est une meilleure lisibilité du site, davantage d'efficacité en terme d'adaptation des visites et une fonctionnalité accrue.

André DUBUC

Directeur du C.H.M. de Lewarde

□ **Le charbon de terre en Europe occidentale avant l'usage industriel du coke.** Édité par Paul BENOIT et Catherine VERNA. (Collection "De Diversis Artibus", t. 44 [nouv. sér., 7]). Turnhout, Éditions Brepols, 1999. 24 x 15,5 cm, 224 p., plans et ill. Prix non indiqué [ca BEF 2.800]. ISBN 2-503-50891-X.

Tout au long du 19^e siècle et pendant une partie du 20^e siècle, la houille a été la plus importante source d'énergie utilisée dans le monde; elle a — comme on le sait — joué un rôle de premier plan dans l'avènement de la civilisation industrielle. Cette victoire du charbon a débuté en Europe, d'abord en Grande-Bretagne, puis sur le continent. Une telle mutation a toutefois été préparée par l'expérience accumulée depuis des siècles. Ce sont les aspects essentiels de cette histoire plus ancienne (extraction du combustible minéral, commerce, usages) que les auteurs de l'ouvrage sous rubrique ont choisi de présenter lors d'un symposium du XX^e Congrès international d'Histoire des Sciences tenu à Liège en 1997.

Le champ chronologique dans lequel s'inscrit cette réflexion débute avec les premières utilisations du charbon de terre à l'époque romaine et s'étend jusqu'au moment où les hommes ont utilisé de manière systématique le coke en métallurgie. La lecture de ces Actes permet de dégager des périodes aux caractères bien définis qui scandent ce temps. De l'époque romaine à la fin du 12^e siècle, toute trace d'utilisation de la houille disparaît en Europe. En 1195 à Liège, les *Annales* de Renier de Saint-Jacques révèlent l'emploi médiéval de la houille, mais rapidement les sources signalent une exploitation anglaise d'importance. Cependant, l'usage de la houille demeure longtemps limité et très inégal selon les régions. Ce n'est

qu'au 17^e siècle en Angleterre, et quelques décennies plus tard sur le continent, que la production s'accroît. Le grand essor houiller du 19^e siècle s'inscrit donc dans un long processus qui débute bien avant l'avènement de l'ère industrielle.

Divisé en trois parties, le présent ouvrage comprend une vingtaine de contributions dont la sèche énumération qui suit donnera — on l'espère — un aperçu de la richesse et de la variété.

Première partie : "Les premiers temps" (p. 11-58).

Margaret LINDSAY FAULL, *Early Mining in Yorkshire* (p. 13-19). — Horst KRANZ, *Medieval Coal Industry at Liège* (p. 21-29). — Catherine VERNA, *Medieval Coalsmining in the Seignury of Bousagues* (p. 31-39). — Philippe LARDIN, *L'utilisation du charbon de terre à Rouen à la fin du Moyen-Age* (p. 41-48). — Paul BENOIT, *Le charbon de terre dans la France médiévale* (p. 49-58).

Deuxième partie : "Un essor contrasté" (p. 59-150).

Ian BLANCHARD, *Times of Feast. Times of Famine. A Critical Examination of Recent British Research Concerning Market Structures and Trends in the Production of Carboniferous Fuels, 1450-1850* (p. 61-75). — Peter PIASECKI, *Experiments Based on Coal from Liège. The Innovation of Coalfring in the German Saltern Industry in the Late 16th Century* (p. 77-83). — Denis MORIN, *Sel et charbon de terre en Franche-Comté du XVI^e au XIX^e siècle. Modèle économique et source d'innovations techniques* (p. 85-98). — Alain BOUTHIER, *L'exploitation de la houille du bassin de La Machine [= région de Nevers] de l'époque romaine à la Révolution* (p. 99-110). — Éric SOULARD, *L'utilisation massive du charbon de terre pour les travaux de Versailles sous Louis XIV : l'aqueduc de Maintenon et la machine de Marly* (p. 111-123). — Ian COWBURN, *Le charbon de terre et l'industrie en Galles du Sud avant 1700* (p. 125-140). —

John LANGTON, *When and How Did Mining Labour Become a Commodity ? The Proletarianisation of Colliers in 17th and 18th Century Lancashire* (p. 141-150).

Troisième partie : "Le premier triomphe du charbon de terre" (p. 151-215).

Bruno ANCEL, *L'exploitation charbonnière en Provence et dans les Alpes du Sud avant l'industrialisation* (p. 153-167). — Denis WORONOFF, *Le charbon "épuré" vers 1780 : un essai manqué* [France] (p. 169-175). — Jean CANTELAUBE, *Le charbon de terre : un combustible de remplacement pour la forge à la catalane, XVIII^e-début du XIX^e siècle* (p. 177-185). — Jean-François BELHOSTE, *L'essor de l'usage industriel du charbon en France au XVIII^e siècle* (p. 187-198). — Marinette BRUWIER et Assunta BIANCHI, *Les machines d'exhaure Newcomen dans les bassins houillers du Hainaut belge* (p. 199-215).

On souhaite que ces Actes favorisent l'éclosion de nouvelles recherches et de nouvelles approches déjà bien mises en exergue dans la conclusion générale de l'ouvrage (p. 217-222) due à Paul BENOIT et Catherine VERNA. Un regret cependant, signalé avec honnêteté par les deux éditeurs scientifiques (p. 8) : la très faible place occupée ici par le monde germanique, "et cela malgré les efforts des organisateurs du symposium"; une seule contribution traitant de l'emploi de la houille dans l'élaboration du sel au 16^e siècle lui a été consacrée, et encore faut-il remarquer que la communication a été présentée dans une autre session du Congrès de Liège. Si ce congrès a permis des échanges fructueux, ces derniers se sont donc limités à un "trilogue" regroupant historiens de la Grande-Bretagne, de la France et de la Belgique. Dommage !

Jean-Pierre HENDRICKX

□ Alain DEWERPE, **Le monde du travail en France, 1800-1950**, 2^e édition. (Collection Coursus. Série «Histoire»). Paris, Éditions Armand Colin, 1998. 21 x 13,5 cm, 175 p. Prix non indiqué [ca BEF 500]. ISBN 2-200-21817-6.

Comment s'est formée la classe ouvrière en France ? Comment a évolué le travail industriel durant le 19^e et le 20^e siècle ? Comment a-t-il influencé les groupes sociaux qui y ont participé ? Quelle était la part d'initiative et d'autonomie du monde ouvrier dans cette gigantesque transformation sociale qui a accompagné l'industrialisation ? Comment s'est réalisé le partage du pouvoir, dans l'usine et dans l'atelier ? À quel rythme et selon quelles modalités une culture ouvrière s'est-elle construite ? Telles sont, parmi d'autres, les questions que tente de cerner cet ouvrage.

Alain Dewerpe insiste ici sur la diversité des origines de la classe ouvrière : le travail industriel des campagnes, l'univers du petit artisanat urbain, celui de l'usine textile. L'hétérogénéité du monde ouvrier français, avant que la grande usine, puis la rationalisation et le fordisme viennent renforcer sa cohérence, apparaît ainsi comme un trait essentiel de l'histoire du 19^e siècle.

Le présent ouvrage propose une excellente «lecture» ouvrière intégrée dans celle de l'industrialisation française. Il met particulièrement l'accent sur le travail industriel, ses pratiques concrètes, la diversité des marchés du travail, les cultures ouvrières qui les accompagnent et les comportements politiques. En plus, il souligne à la fois la lenteur des rythmes de formation d'une classe ouvrière moderne et les ruptures sociales liées à la dynamique économique propre au capitalisme français.

Publié dans une collection destinée surtout aux étudiants, ce livre-manuel mérite une lecture

attentive; basé sur une ample documentation et sur une littérature scientifique bien choisie (cf. *Bibliographie sélective*, p. 163-170), il satisfera les plus exigeants.

Alain Dewerpe est directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (histoire sociale comparée de l'industrialisation) de Paris. Il a publié notamment *L'industrie aux champs. Essai sur la proto-industrialisation en Italie septentrionale (1800-1880)*, Paris-Rome, École française de Rome, 1985, et, avec Yves Gaulupeau, *La fabrique des prolétaires. Les ouvriers de la manufacture d'Oberkampf à Jouy-en-Josas (1760-1815)*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1990.

Jean-Pierre HENDRICKX

□ Véronique POUILLARD, **Hirsch et Cie. Bruxelles, 1869-1962**. Préface de Ginette KURGAN et Serge JAUMAIN. (Faculté de philosophie et lettres de l'Université Libre de Bruxelles, CVIII. Série «Histoire»). Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2000. 24 x 16 cm, VIII-130 p., ill. BEF 650. ISBN 2-8004-1228-3.

Fondée par Léo Hirsch en 1869, la Maison Hirsch fabriquait et vendait des vêtements de luxe pour femme et enfant. Installée à Bruxelles, cette entreprise est restée active jusqu'en 1962 et s'est également implantée en Allemagne et aux Pays-Bas.

Le travail de Véronique Pouillard, résultat de plusieurs années consacrées à l'étude de la Maison Hirsch et Cie, retrace avec minutie et intelligence l'existence de «ce lieu privilégié de la mode bruxelloise», au travers d'une succession de périodes parfois difficiles, sans négliger l'interaction de trois groupes de protagonistes principaux : les couturières, les patrons et les clientes. Un large éventail de sources originales — archives d'entreprise, documents familiaux, articles de presse, sources orales, iconographie, objets, ... — a constitué la base des recherches de l'auteur.

Au-delà de la simple monographie, cet ouvrage situe l'histoire de la Maison Hirsch et Cie dans un contexte plus général qui fait appel à l'histoire économique et sociale, à l'histoire de l'immigration juive en Belgique, à l'urbanisme bruxellois et à l'histoire du costume. L'auteur contribue également à l'étude d'un aspect méconnu, à savoir l'artisanat et le commerce de luxe à Bruxelles, et apporte un éclairage particulièrement riche sur la situation de la Haute Couture en Belgique.

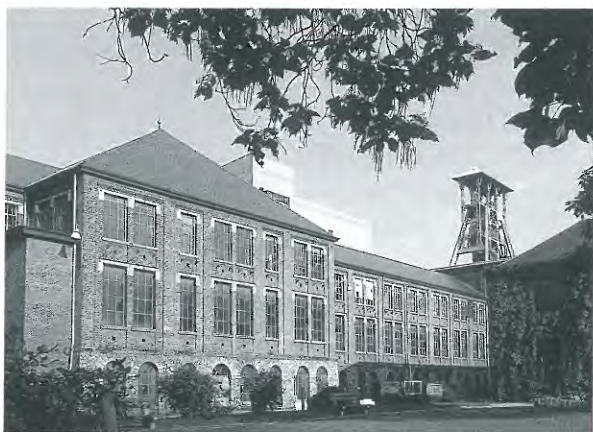
Véronique Pouillard est née à Bruxelles en 1976. Licenciée en histoire contemporaine et candidate en philosophie de l'Université Libre de Bruxelles, elle prépare actuellement une thèse de doctorat sur l'histoire de la publicité en Belgique.

Jean-Pierre HENDRICKX



Un étalage de la Maison Hirsch et Cie au début du 20^e siècle.

LE "VLAAMS MIJNMUSEUM" DE BERINGEN (17 mars 2001)



Vue du musée de la Mine de Beringem. © Vlaams Mijnmuseum Beringen.

A l'occasion de son assemblée générale du 17 mars 2001, l'association "Patrimoine industriel Wallonie-Bruxelles" a tenu ses assises au "Vlaams Mijnmuseum" de Beringen. Celui-ci est un ancien complexe minier, transformé en musée, qui a naguère fait partie (1967 à 1992) de la société "Kempische Steenkoolmijnen", regroupant l'ensemble des charbonnages du bassin de Campine. Auparavant, Beringen était une des sociétés privées qui, avec Winterslag, Eisden, Waterschei, Zwartberg, Zolder et Houthalen, se répartissaient l'exploitation houillère dans le nord du pays.

Pour rappel, le charbon fut extrait pour la première fois en Campine en 1901 et, pour la dernière fois, en 1992. Le charbonnage de Beringen fut à ses débuts, une société française. C'est pourquoi le buste de Camille Cavallier, son président fondateur (1864-1926), trône encore au milieu de la cour, avec une inscription dans la langue de Molière.

Le complexe minier de Beringen comporte un musée constitué par les anciennes installations de surface, une cité minière typique de ce bassin, avec une église de style néo-byzantin et une mosquée turque, parmi les plus importantes de Belgique, caractéristique d'une région à forte concentration de main-d'œuvre étrangère. En outre, l'ancien terril a été aménagé en promenade, avec point de vue sommital sur la Campine minière. Des projets de développement d'un parc d'attractions sont à l'étude.

Vsites individuelles le samedi et le dimanche de 10 à 16 heures. Visites de groupe (sur demande) du lundi au vendredi. Renseignements : (011) 42 15 52 ou (011) 42 15 32. Fax (011) 45 36 63. E-mail : Beringen@toerismevlaanderen.be.

Cl. GAIER

NOUVELLES BRÈVES

EXPOSITION À L'"INDUSTRION" DE KERKRADE (jusqu'au 30 septembre)

Dans la droite ligne de sa vocation de musée de l'industrie et de société, l'Industrion de Kerkrade (Limbourg hollandais) organise une exposition historique axée sur certaines caractéristiques de cette ville-frontière.

Parmi celles-ci, l'accent a été mis principalement sur la vocation minière, le développement du chemin de fer et les douanes.

Renseignements : 00 31 45-5670809.



Buste de Camille Cavallier. Cliché de l'auteur.

Le prochain congrès triennal de l'Association Internationale des Musées de l'Agriculture (AIMA), (en collaboration avec l'UNESCO), se tiendra du 24 au 28 septembre 2001 à Linlaar, en Rhénanie. Le thème en sera "**De la nature au paysage cultivé et la représentation de l'homme et de la nature au musée**".

Informations : Bergischen Frelichmuseum, 51789 Linlaar. Tél. : (022.66) 90.10.0 - Fax : (022.66) 90.10.2000 - Frais : 700 DM. Information communiquée par M. Jean-Jacques VAN MOL.

Association sans but lucratif fondée en 1984
siège social :
Halles du Nord
Rue de la Boucherie 4
B- 4000 LIEGE (BELGIQUE)
Tél. : 04/221.94.16 ou 17
Fax : 04/221.94.01
E-mail : claud.gai@museedarmes.be

Bulletin périodique trimestriel

Publié avec l'aide de la Communauté Française

Editeur responsable :
Claude GAIER
rue F. Lapierre, 35/11
B- 4620 FLERON

Conseil d'administration

Président : Jean DEFER

Vice-présidents :

Claude GAIER

Jean-Jacques VAN MOL

Secrétariat :

Grand Hornu Images asbl (Françoise
BUSINE et Maryse WILLEMS)

Trésorier : Jacques CRUL

Membres :

Marinette BRUWIER, Claude-M.
CHRISTOPHE, Jean-Louis DELAET,
José DUPONT, Luc-F. GENICOT,
Jean-Claude SCHUMACHER, Guido
VANDERHULST, Eric WARTE

Secrétariat de rédaction :

Jean-Pierre HENDRICKX
rue Defalque, 69 - 1490 Court-Saint-Etienne
Pierre Mary VÊCHE
rue du Val Saint-Lambert, 8/101
1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél. 010/45 04 76
E-mail : pierre.veche@belgacom.net

Cotisations annuelles

Membre individuel effectif : 500 FB

Associations culturelles : 750 FB

Associations commerciales : 1.000 FB

Membres protecteurs : 3.000 FB

A verser au compte 068-2019930-29 de
l'A.S.B.L. Patrimoine Industriel Wallonie-
Bruxelles, rue de Feneur 71, 4670 BLEGNY

TABLE DES MATIERES

Etude : Bref aperçu de quelques logements
ouvriers dans la région du Centre belge
par Véronique FILLIEUX P. 2

Reportage : Le «Centre historique minier» de
Lewarde. Problématique de l'implantation
d'un musée dans un ancien site industriel
par André DUBUC P. 8

Publications P. 13

Nouvelles brèves P. 15